

VILLE
DE
CASTRES

DEC2018/015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DÉCISION

Reçu par M. le Sous Préfet
de Castres
le - 4 JAN. 2018
Publié par affichage
le - 4 JAN. 2018

En application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et des délibérations du Conseil Municipal de CASTRES du 4 avril 2014 et du 15 décembre 2015 prises pour leur application.

CULTURE – CENTRE NATIONAL ET MUSEE JEAN JAURES - DON A LA VILLE DE CASTRES D'UNE LETTRE ET DE DEUX PHOTOGRAPHIES PAR MONSIEUR HERVE BERNARD, HISTORIEN DE MARINE

Monsieur Hervé Bernard, historien de Marine, Membre de l'Association des Écrivains Combattants et Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques, souhaite faire don de documents à la Ville de Castres pour qu'ils puissent être conservés au Centre National et Musée Jean Jaurès et figurer, après avoir été reprographiés, dans le parcours muséographique.

Il s'agit :

- d'une lettre adressée, lors des grandes grèves ouvrières de 1869 à Carmaux (Tarn), au capitaine de frégate Henri Rieunier (Castelsarrasin, 1833 - Albi, 1918), arrière-grand-père du donateur, qui deviendra "Célèbre Marin Tarnais", futur amiral (1882) puis ministre de la Marine (1893). Une description détaillée de l'événement y est faite par Amédée Cammas, magistrat en charge de l'affaire.

- de deux photographies originales présentant un portrait d'Amédée Cammas, en format "carte de visite", prises par les photographes "Martin frères" à Toulouse.

En conséquence, en exécution de la délégation de pouvoir votée par le Conseil municipal le 4 avril 2014 et le 15 décembre 2015, j'ai décidé d'accepter ce don et de remercier solennellement Monsieur Hervé Bernard.

Fait à CASTRES, le - 4 JAN. 2018



LE MAIRE,

Pascal BUGIS